



**COMPTE RENDU CONJOINT DES PRÉSIDENTS
RÉUNION DU CONSEIL DU FEM
11-13 NOVEMBRE 2008**

OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La réunion est ouverte par M^{me} Monique Barbut, directrice générale et présidente du FEM.

ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT DE SÉANCE

2. M^{me} Jan Henderson représentant le groupe de pays comprenant l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée est élue coprésidente de la réunion.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Le Conseil approuve l'ordre du jour provisoire qui fait l'objet du document GEF/C.34/1/Rev.1.

ALLOCUTIONS DES SECRÉTAIRES EXÉCUTIFS DES CONVENTIONS

4. M. Ahmed Djoghlaïf fait une déclaration dont la version imprimée est mise à la disposition du Conseil.

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU GROUPE CONSULTATIF POUR LA SCIENCE
ET LA TECHNOLOGIE**

5. M. Thomas Lovejoy, président du Groupe consultatif pour la science et la technologie, fait une déclaration.

DECISIONS

6. Le Conseil prend les décisions suivantes sur les divers points inscrits à son ordre du jour.

Décision sur le point 5 de l'ordre du jour Relations avec les instances des Conventions

7. Ayant examiné le document GEF/C.34/3, intitulé *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions*, le Conseil se félicite des activités envisagées pour appliquer les directives et décisions des Conférences des parties aux conventions internationales sur l'environnement. Il invite le Secrétariat et les Entités d'exécution du FEM à poursuivre la

collaboration avec les pays bénéficiaires pour traduire ces directives et les priorités nationales dans la programmation et les activités de l'institution.

Décision sur le point 6 de l'ordre du jour Note sur l'organisation de la Quatrième assemblée du FEM

8. Ayant examiné le document GEF/C.34/4, intitulé *Note sur l'organisation de la Quatrième assemblée du FEM*, le Conseil remercie le Gouvernement uruguayen qui a proposé d'accueillir la quatrième Assemblée du FEM et accepte cette offre généreuse. Il approuve une initiative spéciale à hauteur de 653 730 de dollars pour préparer la quatrième Assemblée du FEM.

9. Le Conseil charge le Secrétariat de lui présenter pour examen et approbation à sa prochaine réunion un rapport sur l'avancement de la préparation de l'Assemblée et un projet plus détaillé de son organisation.

Décision sur le point 7 de l'ordre du jour Rapport d'activité du directeur du Bureau de l'évaluation

10. Ayant examiné le document GEF/ME/C.34/1, intitulé *GEF Evaluation Office: Progress Report from the Director*, le Conseil prend note des travaux en cours du Bureau, notamment ses constatations positives concernant l'impact des zones protégées sur les populations locales, et l'encouragement à faire en sorte que tous ses travaux en cours soient pris en compte dans le Quatrième bilan global.

Décision sur le point 8 de l'ordre du jour Examen à mi-parcours du DAR

11. Ayant examiné le document GEF/ME/C.34/2, intitulé *Examen à mi-parcours du Dispositif d'allocation des ressources*, le Conseil prend note de la *Réponse de la Direction à l'Examen à mi-parcours du Dispositif d'allocation des ressources* (GEF/ME/C.34/3) et décide ce qui suit :

a. La réallocation des fonds non utilisés sera autorisée au cours de la dernière année de FEM-4.

b. L'information complète du public, l'obligation de transparence, la participation des différents acteurs et la définition des tâches claires sont des aspects qui doivent présider à la mise en application de la dernière phase de FEM-4, y compris la réallocation des fonds.

12. Le Conseil charge en outre le Secrétariat de lui présenter un projet de règles objectives et de procédure transparente et équitable applicables à la réallocation des fonds non utilisés, en tenant compte des observations formulées par les membres au cours de la réunion, pour décision par courrier électronique d'ici mars 2009.

13. Le Conseil charge également le Secrétariat, en collaboration avec les Entités d'exécution, le STAP et d'autres acteurs concernés, de lui présenter les dispositions nécessaires pour améliorer la conception du DAR et les indices applicables dans les domaines d'intervention « changements climatiques » et « diversité biologique » en vue de FEM-5, et de soumettre à son

examen à sa réunion de juin 2009 des formules pour l'élargissement éventuel du DAR, si possible, à tous les domaines d'intervention pendant FEM-5.

14. Le Conseil charge également le Bureau de l'évaluation de rendre compte de la suite donnée à ces décisions dans le Relevé d'interventions de la direction.

Décision sur le point 10 de l'ordre du jour Programme stratégique de renforcement des investissements dans le transfert de technologies

15. Ayant examiné le document GEF/C.34/5, intitulé *Élaboration d'un programme stratégique de renforcement des investissements dans le transfert de technologies écologiquement rationnelles*, le Conseil note avec satisfaction que le Secrétariat du FEM a préparé un rapport sur l'état d'avancement de ce travail, qui a été transmis, après son approbation, à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre de la CCNUCC, réuni en vingt-huitième session, à Bonn (Allemagne), en juin 2008.

16. Le Conseil charge également le Secrétariat de communiquer la version révisée du document GEF/C.34/5 à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre de la CCNUCC lors de la vingt-neuvième session de cet organe, qui se tiendra à Poznań (Pologne), en décembre 2008.

17. Le Conseil table par ailleurs sur un niveau de financement de 35 millions de dollars, en fonction de la disponibilité des ressources, pour le programme proposé de transfert de technologies, à partir des sources suivantes :

- i) 5 millions de dollars provenant du guichet « Déduction à usage mondial et régional » de la Caisse du FEM dans le domaine d'intervention « changements climatiques » ; et
- ii) 30 millions de dollars provenant :
 - a. des allocations individuelles des pays ou de l'allocation collective ;
 - b. des ressources qui pourraient se dégager de la réallocation envisagée dans le cadre du DAR, une fois que le Conseil se sera prononcé sur la question en juin 2009.

18. Le Conseil prend note d'une décision en cours de réserver au programme proposé de transfert de technologies 15 millions de dollars provenant du programme b) – Transfert de technologies – du Fonds spécial pour les changements climatiques.

Décision sur le point 11 de l'ordre du jour Programme de travail

19. Ayant examiné le projet de programme de travail présenté sous la cote GEF/C.34/6, le Conseil approuve un programme¹ composé de 37 projets et agréé le concept et les objectifs de 5 plateformes-cadres, sous réserve des observations formulées pendant la réunion et des

¹Compte tenu de la législation nationale régissant le vote de son pays sur certains projets de développement exécutés dans certains pays, le membre du Conseil représentant les États-Unis s'oppose au projet suivant : *Projet régional (Afghanistan, Iran) : Régénération, protection et utilisation durable du bassin du Sistan (PNUD)*.

remarques complémentaires susceptibles d'être présentées au Secrétariat d'ici le 28 novembre 2008.

20. Le montant total des ressources demandées dans le cadre de ce programme de travail est de 201,17 millions de dollars. Il correspond aux financements à allouer aux projets par le FEM et aux allocations pour frais aux Entités d'exécution (voir annexe ci-joint pour de plus amples informations). Le programme de travail approuvé se compose de 37 fiches d'identité de projets (FIP), dont 16 se rattachent à 10 plateformes-cadres (parmi lesquelles 5 précédemment approuvées par le Conseil et 5 pour lesquelles l'approbation du Conseil est sollicitée). Il s'agit des projets suivants :

Diversité biologique

- **Projet régional (Bahamas, Belize, Grenade, Guyana, Suriname) :** BS — Mise en application des cadres nationaux de promotion de la biosécurité dans la sous-région des Caraïbes (PNUE) (Financement du FEM : 2,63 millions de dollars)
- **Projet régional (RD Congo, Congo) :** CBSP — Promotion de la gestion durable des forêts dans le paysage humide transfrontière situé entre les lacs Télé et Tumba (PNUD) (Financement du FEM : 2,17 millions de dollars)
- **Brésil :** Renforcement de la capacité du pays à préserver et à utiliser la biodiversité par la gestion et l'utilisation de l'information (PNUE) (Financement du FEM : 8,17 millions de dollars)
- **Cap-Vert :** SPWA-BD — Consolidation du réseau de zones protégées (PNUD) (Financement du FEM : 3,29 millions de dollars)
- **RD Congo :** CBSP — Mise en place d'un réseau de zones protégées (Banque mondiale) (Financement du FEM : 6 millions de dollars)
- **Guinée équatoriale :** CBSP — Gestion durable des forêts pour la préservation des écosystèmes représentatifs et de la biodiversité d'importance mondiale (PNUD) (Financement du FEM : 1,77 million de dollars)
- **Éthiopie :** Prise en compte systématique de la préservation de la biodiversité agricole dans les systèmes de culture (PNUD) (Financement du FEM : 3,86 millions de dollars)
- **Jamaïque :** Renforcement de la viabilité opérationnelle et financière du réseau national de zones protégées (PNUD) (Financement du FEM : 2,77 millions de dollars)
- **Mali :** SPWA-BD — Élargissement et renforcement du réseau de zones protégées (PNUD) (Financement du FEM : 1,77 million de dollars)
- **Mozambique :** Financement durable du réseau de zones protégées (PNUD) (Financement du FEM : 4,90 millions de dollars)
- **Namibie :** Initiative pour les zones de préservation de la biodiversité des paysages protégés (NAM PLACE) (PNUD) (Financement du FEM : 4,50 millions de dollars)
- **Niger :** SPWA-BD — Intégration de la gestion durable des corridors fauniques au réseau de zones protégées (PNUD) (Financement du FEM : 1,77 million de dollars)
- **Fédération de Russie :** Accroissement de la couverture et de l'efficacité de la gestion des zones protégées dans le biome des steppes (PNUD) (Financement du FEM : 5,30 millions de dollars)

- **Sri Lanka** : Renforcement de la capacité de contrôle de l'introduction et de la prolifération des espèces exotiques envahissantes (PNUD) (Financement du FEM : 1,83 million de dollars)
- **Soudan** : Lancement de la gestion du réseau de zones protégées et renforcement des capacités après le conflit au Sud du Soudan (PNUD) (Financement du FEM : 3,82 millions de dollars)

Changements climatiques

- **Chine** : Promotion de climatiseurs individuels à haut rendement énergétique (PEERAC) (PNUD) (Financement du FEM : 6,26 millions de dollars)
- **Inde** : Financement de la maîtrise de l'énergie dans les petites et moyennes entreprises (Plateforme IND) – rattaché à la plateforme-cadre de maîtrise de l'énergie (Banque mondiale) (Financement du FEM : 11,30 millions de dollars)
- **Indonésie** : CF : Promotion de la maîtrise de l'énergie dans les industries par l'optimisation des systèmes énergétiques et le respect des normes de gestion de l'énergie (ONUDI) (Financement du FEM : 2,18 millions de dollars)
- **Philippines** : CF : Maîtrise de l'énergie dans les industries (ONUDI) (Financement du FEM : 3,17 millions de dollars)
- **Philippines** : Amélioration du rendement énergétique des refroidisseurs (Banque mondiale) (Financement du FEM : 2,60 millions de dollars)
- **Thaïlande** : Maîtrise de l'énergie dans les industries (ONUDI) (Financement du FEM : 3,62 millions de dollars)
- **Venezuela** : Projet IMPROVE : Des produits plus efficaces au Venezuela (soumis à nouveau) (PNUD) (Financement du FEM : 4,09 millions de dollars)
- **Viet Nam** : Élimination progressive des lampes à incandescence par la transformation du marché de l'éclairage (PNUE) (Financement du FEM : 3,03 millions de dollars)

Eaux internationales

- **Projet régional (Comores, Maldives, Maurice, Sao Tome-et-Principe, Seychelles, Cap-Vert)** : Application de la gestion intégrée des ressources en eau et des eaux usées dans les PEID des océans Atlantique et Indien (PNUE/PNUD) (Financement du FEM : 9,65 millions de dollars)
- **Projet régional (Jordanie, Territoires palestiniens)** : Étude de faisabilité d'un canal entre la mer Rouge et la mer Morte (Banque mondiale) (Financement du FEM : 3,50 millions de dollars)
- **Projet régional (Afghanistan, Iran)** : Régénération, protection et utilisation durable du bassin du Sistan (PNUD) (Financement du FEM : 2 millions de dollars)
- **Projet régional (Antigua-et-Barbuda, Barbade, Costa Rica, Guatemala, Guyana, Honduras, Panama, Sainte-Lucie, Suriname)** : Expérimentation d'un prototype de Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées (CReW) (BID/PNUE) (Financement du FEM : 20 millions de dollars)
- **Mexique** : Dispositif régional d'utilisation durable du Rio Bravo (PNUE) (Financement du FEM : 4 millions de dollars)

Dégradation des sols

- **Monténégro** : Développement institutionnel et renforcement de l'agriculture (MIDAS) (Banque mondiale) (Financement du FEM : 4 millions de dollars)

Activités plurisectorielles

- **Projet régional (Cameroun, RD Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Congo, République centrafricaine)** : CBSP — Renforcement des capacités institutionnelles en matière de réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des sols (REDD) pour la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo (Banque mondiale) (Financement du FEM : 13 millions de dollars)
- **Projet régional (Chili, Pérou)** : Vers une gestion écosystémique du grand écosystème marin de Humboldt (PNUD) (Financement du FEM : 6,93 millions de dollars)
- **Argentine** : Mise en place de mesures incitatives pour la préservation des services écologiques d'importance mondiale (PNUD/PNUE) (Financement du FEM : 2,91 millions de dollars)
- **Brésil** : SFM — Renforcement des cadres nationaux d'action réglementaire et de gestion des connaissances à l'appui de la gestion durable des ressources forestières (FAO) (Financement du FEM : 8,85 millions de dollars)
- **Cambodge** : SFM — Promotion de la viabilité environnementale et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le renforcement de la gestion durable des forêts et le développement des marchés de la bioénergie (PNUD) (Financement du FEM : 2,36 millions de dollars)
- **Chine** : Partenariat entre la République populaire de Chine et le FEM : Régénération de l'écosystème de la Route de la soie (BASD) (Financement du FEM : 5,12 millions de dollars)
- **Équateur** : SFM — Gestion durable de biodiversité et des ressources en eau dans le corridor d'Ibarra-San Lorenzo (FIDA) (Financement du FEM : 2,70 millions de dollars)
- **Inde** : SLEM — Préservation et gestion durables de la terre, de l'eau et de la biodiversité pour améliorer les moyens de subsistance dans le bassin hydrographique de l'Uttarakhand (Banque mondiale) (Financement du FEM : 7 millions de dollars)

PLATEFORMES-CADRES DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE NOVEMBRE

Diversité biologique

- Programme stratégique pour l'Afrique de l'Ouest (diversité biologique) (SPWA-BD) (NOUVEAU) :
- Programme de biosécurité (approuvé par le Conseil en avril 2008)

Changements climatiques

- Programme stratégique pour l'Afrique de l'Ouest (changement climatique) (SPWA-CC) (NOUVEAU)
- Cadre de promotion de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments (NOUVEAU)

- Réduction de l’empreinte carbone des industries en Asie du Sud-Est par l’application d’un système de gestion de l’énergie (NOUVEAU)
- Plateforme-cadre de maîtrise de l’énergie en Inde (approuvé par le Conseil en avril 2008)

Activités plurisectorielles

- Programme stratégique pour le bassin du Congo (CBSP) (NOUVEAU)
- Gestion durable des forêts (approuvé par le Conseil en novembre 2007)
- Partenariat entre la République populaire de Chine et le FEM pour lutter contre la dégradation des sols dans les écosystèmes arides (approuvé par le Conseil en avril 2008)
- Partenariat pour la gestion durable des sols et des écosystèmes (SLEM) (approuvé par le Conseil en novembre 2007)

21. S’agissant des FIP approuvées au titre de ce programme de travail — projets indépendants ou rattachés à l’une des plateformes-cadres — le Conseil prie le Secrétariat de prendre des dispositions pour que ses membres reçoivent le texte définitif des descriptifs de projet soumis à l’agrément de la DG. Les membres du Conseil ont quatre semaines pour communiquer leurs réserves éventuelles à la DG, avant que celle-ci agrée le descriptif et le soumette à l’aval de l’Entité d’exécution concernée.

Décision sur le point 12 de l’ordre du jour Fonds fiduciaire du FEM à l’appui des plateformes-cadres

22. Le Conseil prend note de la suggestion formulée dans le document GEF/C.34/7, intitulé *Fonds fiduciaire du FEM à l’appui des plateformes-cadres*, de mettre en place un tel fonds et invite le Secrétariat à réviser ce document pour répondre aux questions soulevées par le Conseil à ce sujet, notamment celle concernant la recherche de formules autres que la création d’un fonds fiduciaire, et à communiquer d’ici février 2009, dans une décision transmise par courrier électronique, un projet pour répondre aux besoins de cofinancement des plateformes-cadres.

Décision sur le point 13 de l’ordre du jour Rapport de fin d’exécution de la priorité stratégique « adaptation au changement climatique »

23. Ayant examiné le document GEF/C.34/8, intitulé *Rapport de fin d’exécution de la priorité stratégique « adaptation au changement climatique »*, le Conseil se félicite des progrès accomplis dans le cadre de cette priorité et note avec satisfaction l’information sur la fin de son exécution.

24. Il charge le Bureau de l’évaluation de réaliser une évaluation indépendante de la phase pilote qui représente un montant de 50 millions de dollars. Il envisagera de nouvelles activités, le cas échéant, concernant l’adaptation et financées au titre de la Caisse du FEM, en fonction des recommandations de l’évaluation indépendante de la priorité stratégique et des nouvelles directives données au FEM par les instances de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Décision sur le point 14 de l’ordre du jour Renforcement de la collaboration et du partenariat de la société civile avec le FEM

25. Ayant examiné le document GEF/C.34/9, intitulé *Renforcement de la collaboration et du partenariat de la société civile avec le FEM*, le Conseil se félicite des mesures prises par le

Secrétariat du FEM et le Réseau FEM d'ONG pour renforcer le partenariat et la collaboration du Fonds avec les organisations de la société civile (OSC).

26. Le Conseil salue l'effort du Réseau FEM d'ONG qui a élaboré un Plan d'activité stratégique pour 2008-2010 présenté au Conseil pour information en annexe I au document GEF/C.34/9 ; il encourage les donateurs à le soutenir et invite le Secrétariat, les Entités d'exécution et les points focaux du FEM à appuyer son application.

27. À cet effet, le Conseil décide de réactiver le Fonds fiduciaire ONG à contributions libres, mécanisme financier à l'appui du Réseau ; il décide également de porter à 70 445 dollars (contre 50 000 dollars en 1995) l'aide à la participation aux réunions du Conseil des représentants du Réseau remplissant les critères voulus, pour tenir compte de l'augmentation du coût des services, des frais de déplacement et de l'inflation.

28. Le Conseil approuve le remplacement de la procédure d'accréditation des ONG auprès du FEM par leur adhésion au Réseau.

Décision sur le point 15 de l'ordre du jour Cinquième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM

29. Le Conseil charge l'Administrateur de la Caisse du FEM, en collaboration avec la directrice générale et présidente du Fonds, de convoquer une réunion de planification le 14 novembre 2008 à Washington pour lancer la négociation de la cinquième reconstitution des ressources de la Caisse.

Décision sur le point 16 de l'ordre du jour Nomination/renomination du directeur général et président du FEM

30. Le Conseil approuve à l'unanimité la renomination de M^{me} Monique Barbut à la charge de directeur et président du Fonds pour un mandat de trois à compter du 14 juillet 2009. Il exprime sa gratitude à M^{me} Barbut pour l'exercice de son premier mandat. Il souhaite en particulier saluer la directrice générale pour la mise en œuvre des réformes qui étaient si nécessaires au FEM et estime que l'institution tirera parti du fait qu'elle continue à assumer ses fonctions dans les prochaines années qui s'annoncent difficiles.

31. Le Conseil se réjouit à la perspective de continuer à travailler avec M^{me} Barbut et à lui apporter tout son soutien. Le Conseil charge le Secrétariat de lui présenter à sa réunion de juin 2009 un document examinant les formules possibles pour faire correspondre la période couverte par le mandat du directeur général au cycle de refinancement de l'institution.

Décision sur le point 17 de l'ordre du jour Questions diverses

32. Le Conseil décide de porter à 250 000 dollars le budget de l'examen des normes fiduciaires pour permettre l'élaboration d'un rapport de qualité à lui présenter à sa réunion de juin 2009.

33. Le Conseil charge le Secrétariat de prendre des dispositions pour la conduite d'un audit de sa réunion de printemps en 2011 par le Département d'audit interne de la Banque mondiale et pour la conduite d'autres audits à des intervalles de quatre ans.

34. Le Conseil approuve la proposition de la directrice générale de préparer, en consultation avec le directeur du Bureau de l'évaluation, un processus d'évaluation de la performance du directeur général du FEM et du directeur du Bureau de l'évaluation sous la conduite du Conseil au regard des principales attributions visées dans l'Instrument et des décisions applicables du Conseil. Il attend avec intérêt un projet dans ce sens à sa réunion de juin 2009 et les premières évaluations en novembre 2009.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

35. Les présidentes déclarent la réunion close le 13 novembre 2008.